

Communiqué de presse
Vendredi 23 octobre 2020

L'Agence nationale du Sport garde son cap

Réuni vendredi 23 octobre 2020, le Conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport s'est réjoui du lancement des Conférences régionales du Sport, étape majeure dans la nouvelle organisation du sport en France. De nombreux points ont également pu être évoqués et ont permis de mettre en avant les multiples actions déjà engagées, et celles à venir, nombreuses elles aussi, et essentielles dans le contexte sanitaire et économique actuel.

Zoom sur :

- > Conférences régionales du Sport, c'est parti !
- > Fonds territorial de Solidarité
- > Point d'étape sur le dispositif Pass Sport
- > 40 millions de subventions pour les projets d'équipements

En téléchargement : Photos, Dossier de presse de l'Agence nationale du Sport, Note de synthèse "Ambition Bleue"

Conférences Régionales du Sport, c'est parti !

Paru au Journal officiel du 20 octobre 2020, le décret sur les **Conférences régionales du Sport** et les **Conférences des financeurs du Sport** marque une nouvelle étape majeure pour l'Agence nationale du Sport. « *La nouvelle gouvernance territoriale du sport va pouvoir poursuivre son déploiement, se félicite Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence. On va pouvoir aller encore plus loin et plus vite.* »



Composées à l'instar du conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport de quatre collèges (services de l'État, collectivités territoriales, mouvement sportif, monde économique et social), les Conférences régionales du Sport auront pour mission d'établir le **Projet Sportif Territorial** (pour une durée de 5 ans maximum). Il sera composé d'un bilan de l'offre sportive sur le territoire régional, d'un programme comportant les mesures et actions à mettre en œuvre et les modalités de suivi et d'évaluation du programme d'action. Sa validation donnera ensuite lieu à la mise en place de Conférences des financeurs du sport afin de déterminer les actions et les moyens à mettre en œuvre dans la limite des budgets alloués. « *Cela va nous permettre de partager des compétences et des intérêts communs dans un cadre défini ensemble, note Frédéric Sanaur. Les Conférences régionales du Sport et les Conférences des Financeurs du Sport doivent être les outils de la cohérence et de l'efficacité sportive territoriale. Elles permettront de donner l'autonomie et la responsabilité aux acteurs territoriaux des 4 collèges pour agir au plus juste pour leur territoire. Beaucoup de territoires sont déjà dans les starting-blocks, nous allons pouvoir démarrer et passer à l'action de façon encore plus concrète.* »



Pour télécharger la frise cliquez dessus

Fonds territorial de Solidarité

Le Conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport a été informé du premier bilan du fonds territorial de solidarité, voté lors du dernier CA, le 25 juin dernier. **Sur les 15 millions d'euros de ce fonds, 12 millions ont été dédiés au sport pour tous, 2800 actions ont ainsi pu être soutenues, dont 70% en direction des clubs sportifs.** L'enveloppe globale a concerné les aides aux associations sportives locales les plus en difficulté, les aides à la relance de la pratique sportive, les actions en matière de continuité éducative, les aides ponctuelles à

TÉLÉCHARGEMENT

Photos du Conseil Administration
Libres de droits pour la presse
© www.thomasraffoux.com



Michel Cadot, Président



Frédéric Sanaur, Directeur Général

l'emploi et la réalisation de diagnostics sportifs dans les territoires. Le Haut niveau, notamment sur son volet Accession, a également bénéficié d'une aide de 2 millions d'euros. Un million d'euros ont permis d'accompagner la structuration des fédérations dans la mise en place de leur stratégie de développement. L'Agence nationale du Sport souhaite s'inscrire dans cette logique pour le déploiement du plan de relance du sport (135 millions d'euros) dont la gestion lui a été confiée par le Gouvernement.



Point d'étape sur le dispositif Pass Sport

Dans un contexte rendu très difficile par la crise sanitaire avec **une baisse de 30 à 35% du nombre de licenciés, une perte de près de 30% du chiffre d'affaires dans le domaine privé du loisir ou encore 10 000 emplois menacés d'ici la fin de l'année. L'Agence nationale du Sport a été missionnée** pour travailler sur ce nouveau dispositif avec l'ensemble de ses parties prenantes. Un premier point d'étape des travaux a été partagé durant ce conseil d'administration avec de premières priorités actées par les acteurs sportifs associatifs vers les jeunes de moins de 16 ans et les personnes en situation de handicap ; et pour les acteurs du secteur marchand, vers les femmes et les seniors.

40 millions de subventions pour les projets d'équipements

Le Conseil d'administration a adopté **la liste des 315 projets d'équipements établie par l'Agence nationale du Sport**. 230 de ces projets (20 millions d'euros) concernent des équipements de niveau local (27 projets sont liés à l'accessibilité des équipements). Dans le cadre du plan Aisance aquatique, 27 projets ont (12 millions d'euros) ont été retenus. Enfin, 58 projets (8 millions d'euros) seront subventionnés dans le cadre du plan Corse et Outre-mer.

Dossier de presse Agence nationale du Sport - 7 octobre 2020



Autres outils

> Note de synthèse AMBITION BLEUE [cliquez ici](#)

> Communiqué du 7 octobre

"Ambition Bleue pour faire rimer France et haute performance"
[Cliquez ici](#)

> Communiqué du 16 septembre

" Michel Cadot succède à Jean Castex " [Cliquez ici](#)

Contact presse

Agence nationale du Sport
Stéphanie ANDRÉ
stephanie@agencelignebleue.fr - 06.84.79.76.01

